



APPUI À LA CERTIFICATION FONCIÈRE

DES EXPLOITANTS FAMILIAUX

ACORD BURUNDI

BURUNDI

Commune de Cendajuru,
Province
de Cankuzo



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'initiative mise en œuvre par ACORD vise l'amélioration des processus de certification du Service Foncier Communal, par le biais d'un renforcement de l'administration communale. Elle s'appuie sur un engagement collectif des acteurs et la mise en place de mécanismes de responsabilisation, qui passent notamment par le renforcement de capacités et la multiplication des temps d'échange et de dialogue. Elle doit ainsi permettre de juguler les litiges et violences découlant de problèmes fonciers, en assurant une médiation entre acteurs et en renforçant l'action de la structure de référence chargée des certifications foncières.

Au-delà de la réponse apportée au problème de la certification, ACORD a souhaité inscrire son action dans une approche dite « orientée changement », afin d'influer sur les mécanismes sociaux à l'œuvre sur les questions foncières au Burundi et d'agir sur des leviers stratégiques pour le développement territorial. Cette approche permet de s'intéresser aux acteurs et à leurs interactions, en cherchant à impulser ou à accompagner des changements de perception et de comportement. Le processus de recherche de solutions communautaires à la gestion des conflits fonciers mis en œuvre pourrait être modélisé et essaimer dans d'autres communes de la province et du pays.

Contexte

Au Burundi, les conflits basés sur les droits d'accès à la terre sont en augmentation, aussi bien en fréquence qu'en intensité, et génèrent parfois des situations violentes. Les litiges fonciers menacent la paix sociale et constituent un ressort important des conflits récurrents qu'a connus le Burundi depuis son indépendance. Ils causent de sérieuses tensions sociales, grèvent les opportunités de développement agricole et constituent un moteur de l'insécurité alimentaire. Résultant à la fois des cadres coutumiers et de la défaillance des politiques économiques et sociales menées au Burundi, les conflits fonciers sont, dans un cercle vicieux, à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité alimentaire et de la dégradation de l'environnement. Ils ont donc un impact direct sur la lutte contre la faim et la pauvreté, la construction de la paix et de la sécurité, ou encore sur l'utilisation durable des ressources naturelles dans la commune.

Impliquant des acteurs ayant des intérêts personnels divergents dans la gestion des ressources foncières, les conflits sont complexes, et les ménages pauvres en subissent particulièrement les conséquences, car leurs besoins journaliers et leurs moyens de subsistance sont directement liés à la tenure de la terre.

BÉNÉFICIAIRES :

- > 5 500 ménages de la commune
- > 119 membres de comités de reconnaissance des collines
- > 3 agents administratifs communaux
- > 2 agents gestionnaires du service foncier communal

ACORD au Burundi appuie la commune de Cendajuru en vue de la doter d'une structure efficace et pérenne chargée de la sécurisation foncière. Fondée sur la révision de la loi foncière burundaise de 2011, qui confie la gestion des terres aux communes, l'initiative s'articule autour d'un appui au fonctionnement du Service Foncier Communal (SFC) dans le processus de production de documents authentiques de sécurisation foncière (les certificats fonciers), et d'un renforcement des capacités des exploitants agricoles, des leaders communautaires et des services administratifs locaux. À moyen terme, l'action vise à permettre à la commune de prendre le relais du SFC en matière de certification foncière.

Méthodologie de mise en œuvre

Que faut-il faire ?

La méthodologie de mise en œuvre de la certification foncière suit deux grandes étapes :

L'appui à la production des certificats fonciers des parcelles agricoles familiales, décomposé comme suit :

- > Réception et enregistrement des demandes de certificats fonciers.
- > Diffusion des demandes enregistrées sur les lieux publics.
- > Réception, enregistrement et traitement des oppositions aux demandes de certification.
- > Gestion des changements advenus relativement aux éléments figurant dans le certificat foncier.
- > Gestion des mutations par le morcellement des parcelles inscrites, l'inscription des charges et l'établissement d'un duplicata.
- > Production de certificats fonciers et gestion des données du service foncier.
- > Classement et archivage des certificats fonciers et des plans communaux.

L'appui à la capitalisation des changements et des méthodologies innovantes observés dans le cadre des actions de sécurisation foncière :

- > Expérimentation de méthodologies innovantes de planification et de suivi-évaluation.
- > Capitalisation collective des changements observés.
- > Diffusion et démultiplication des pratiques innovantes dans les organisations et auprès du secteur.

Identification et suivi des changements

Les différents acteurs de la commune (petits exploitants agricoles, administration communale, comités de reconnaissance collinaires, agents fonciers, etc.) ont été accompagnés à la découverte et à l'appropriation de l'approche orientée changement. Ils ont notamment participé à un atelier pour élaborer ensemble leur vision d'une situation foncière idéale à Cendajuru, ce qui a permis d'amener un plus grand consensus sur la question, et ils ont pu planifier la mise en œuvre des changements intermédiaires nécessaires pour progresser vers cette situation idéale.

TÉMOIGNAGE

Védaste Karimunda, Agent du Service Foncier Communal (SFC)

« Depuis l'atelier de formation sur les approches orientées changement et le travail qui a suivi, l'administration communale a changé son regard sur le SFC et nous considère comme faisant partie de son personnel, ce qui est rassurant pour nous. Aujourd'hui, nous avons la latitude de collaborer avec les autres communes et avec les services ayant la gestion foncière dans leurs attributions au niveau national. Cela nous permet de suivre les évolutions en cours et de maîtriser notre travail. Malgré les barrières liées aux moyens limités dont nous disposons, nous espérons pouvoir aider la commune à identifier des sources de recettes pour pérenniser le fonctionnement du SFC. »

Effets observés

POLITIQUE

- > Des changements concrets de positionnement et de posture ont été observés, par exemple chez le personnel de la commune qui accorde plus d'intérêt aux missions du SFC.
- > La mobilisation de tous les acteurs intéressés par les questions foncières sous la coordination de la commune facilite le renforcement du dialogue, et permet à la commune de fédérer autour de ses axes de développement. La consolidation d'une expertise en matière de sécurisation foncière confère à la commune une valeur ajoutée en termes de collaboration entre entités administratives.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Un plus grand intérêt des différents acteurs de l'initiative a été observé dans le suivi des transformations en cours. Ils suivent au quotidien leurs propres changements de représentations et de perceptions, et les relations entre eux évoluent à travers une dynamique collective soutenue par une vision consensuelle de ce que devrait devenir la situation foncière de la commune.
- > De nombreux bénéficiaires ont gagné en confiance en eux et en maîtrise de leurs droits et de leurs capacités.



Véronique Ndayavugwa avec son certificat foncier; elle a suivi tout le processus de certification.

TÉMOIGNAGE Minani Léocadie, membre du Comité de Reconnaissance Collinaire Kiruhura

« Nos oncles paternels sont au nombre de quatre et notre papa n'a eu que des filles. À la mort de nos parents, nous étions toutes déjà mariées, et nos oncles se sont emparés de la propriété de notre papa, arguant que les filles n'héritent pas. Grâce aux formations reçues sur les droits des femmes et aux échanges que nous avons eus dans le cadre de ce projet, nous avons compris que c'est aussi notre droit d'hériter de nos parents. Par le biais de la facilitation des Bashingantahe, nous avons exposé notre problème mais nous n'avons pas pu convaincre. Nous avons décidé de porter plainte au tribunal de résidence, où nous n'avons encore pas eu gain de cause. Nous avons fait appel au tribunal de grande instance et cette fois-ci nous avons gagné. Nous attendons l'exécution du jugement. Nous sommes très fières d'avoir recouvré nos droits et nous nous engageons pour aider nos sœurs qui sont dans la même situation. »

Difficultés et résistances rencontrées

- > Un faible engagement de l'administration communale a été observé dans les premiers temps (instabilité des institutions).
- > La sécheresse a frappé une grande partie de la commune. Certains ménages ont été forcés de fuir le pays à la recherche de vivres. Cela a bloqué le processus de certification foncière, malgré des enregistrements en nombre.
- > Les élites intellectuelles locales n'ont pas participé au processus de certification foncière.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Mise en place d'actions de sensibilisation sur l'utilité du SFC pour la commune et sur la gestion des conflits fonciers et de la sécurité alimentaire.
- > Relecture du code foncier et sensibilisation des élus à tous les niveaux.
- > Implication des agents du SFC dans l'identification des patrimoines de la commune et le recouvrement des redevances.
- > Sensibilisation à la culture des plantes résilientes pour délimiter les parcelles.
- > Implication des chefs de ménages dans le bornage des propriétés.
- > Intensification de la certification dans les zones où les ménages sont les plus disponibles.
- > Diversification des stratégies de sensibilisation : diffusion de messages lors des messes, réunions hebdomadaires de planification, réunion annuelle des ressortissants de la commune, etc.
- > Sensibilisation entre voisins lors du bornage des propriétés.

Plus-value de l'activité par rapport à ce qui existe déjà

L'initiative menée par ACORD présente une forte dimension qualitative, en ce sens qu'elle cherche non seulement à proposer une résolution aux litiges fonciers dans la commune de Cendajuru, mais également à comprendre et à documenter les changements à l'œuvre autour de la question foncière, notamment en termes de mobilisation des acteurs autour d'une vision commune sur le sujet, ou encore d'implication des différentes parties prenantes.

Couplée à l'approche orientée changement, la place importante accordée au renforcement de capacités des acteurs communaux leur permet de prendre conscience de l'évolution de leurs capacités et de leurs savoir-faire, et de les valoriser. Le processus de sécurisation foncière est conduit par des volontaires communautaires qui contribuent à la gestion des conflits de limites, d'appartenance ou d'achat des propriétés, tandis que les exploitants agricoles trouvent dans la démarche une occasion de documenter et de partager leurs connaissances et pratiques.

ACORD a apporté une grande attention à l'implication des femmes et des jeunes dans le projet, afin de mobiliser toutes les composantes de la société sur les enjeux fonciers, les solutions communautaires à apporter, et le rôle de chacun dans la gestion des propriétés familiales et des revenus. L'analyse des changements impulsés ou accompagnés par l'action s'est notamment centrée sur l'équilibre de genre dans le droit à l'héritage.

Cette initiative a enfin été pensée en articulation et en complémentarité avec les autres activités menées par ACORD dans la zone, afin de s'inscrire dans une vision globale de la transformation sociale souhaitée et attendue dans la commune, dont la question foncière est l'un des aspects centraux.

Perspectives et pistes d'amélioration

Pensé comme une initiative pilote, limitée d'abord au territoire d'une commune, l'appui à la certification foncière des exploitants familiaux mené à Cendajuru doit maintenant permettre une modélisation plus large de la gestion foncière, pour pouvoir diffuser ce modèle sur la province de Cankuzo dans un premier temps et à l'échelle du pays ensuite. En termes de suivi des changements impulsés par l'initiative ou auxquels elle a contribué, le travail d'identification et de capitalisation autour des pratiques innovantes à même de susciter et de documenter ces changements doit se poursuivre. Cet aspect de l'initiative dépasse la simple question foncière et s'inscrit dans la dimension multi-acteurs du PAIES.



Participants à l'atelier de restitution et de planification autour du changement.